

La qualité des cours d'eau (1/2)

Le suivi des rivières en Haute-Normandie

Le suivi systématique de la qualité des eaux de rivière a été lancé dans les années 1970. La connaissance de la qualité des cours d'eau s'acquiert essentiellement dans le cadre des réseaux de mesures gérés par le service de l'eau et des milieux aquatiques de la DIREN :

- * Le Réseau national de Bassin (RNB) : comprenant 33 points de mesures.
- * Le Réseau complémentaire annuel (RCA) : il comprend 45 points de mesures. C'est un réseau patrimonial cofinancé par l'Agence de l'eau et le ministère de l'Environnement.

Ces réseaux permettent la surveillance régulière de stations de mesure. Sur toutes ces stations sont collectées des données physico-chimiques et la valeur du débit instantané correspondant. Cependant, afin de répondre complètement aux exigences de la Directive Cadre sur l'Eau, le contenu actuel des réseaux de mesures va évoluer prochainement pour mieux apprécier l'état écologique et l'état chimique des eaux de surface.

L'évaluation de la qualité des milieux aquatiques

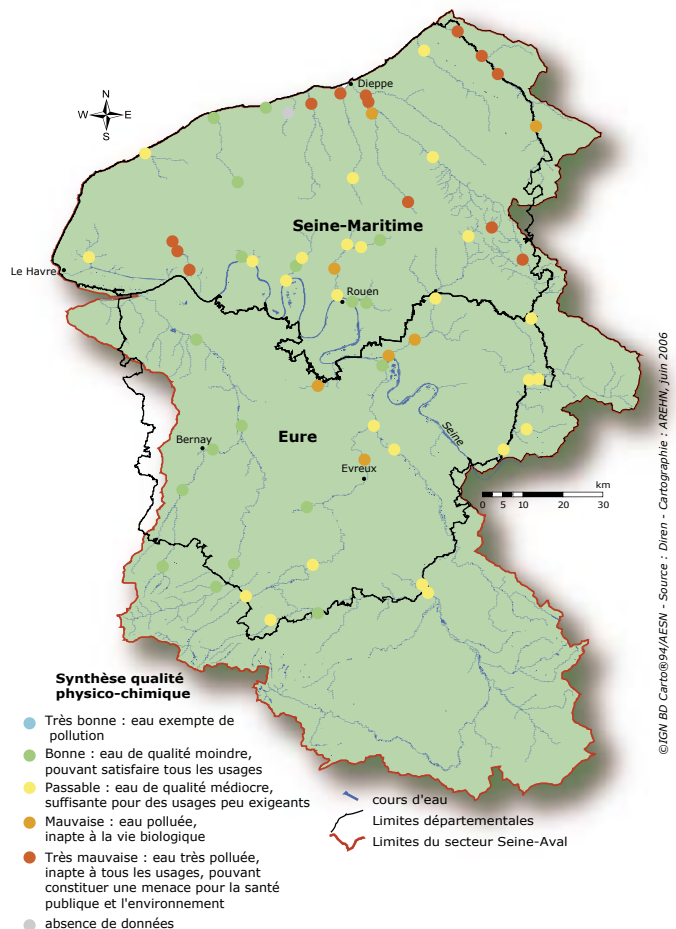
Jusqu'à présent, l'évaluation de la qualité et la définition des objectifs de qualité s'appuyaient sur la grille de qualité générale de 1971 comportant cinq classes. Elle a servi de base à l'établissement des objectifs de qualité. Une refonte du système d'évaluation de la qualité (SEQ) a été menée afin de mieux intégrer des problématiques nouvelles : micro polluants, eutrophisation, habitats, biocénoses. Le nouveau système d'évaluation repose sur trois volets :

- * le **SEQ Eau** pour évaluer la qualité des eaux et son aptitude aux usages,
- * le **SEQ Bio** pour évaluer l'état des biocénoses inféodées aux milieux aquatiques,
- * le **SEQ Physique** pour évaluer l'état hydromorphologique des milieux aquatiques.

En identifiant les altérations et leur intensité, le SEQ Eau permet un diagnostic plus précis de l'état de la qualité des eaux et de son aptitude aux usages. Dans le SEQ Eau, cinq classes de qualité sont utilisées : très bonne, bonne, passable, mauvaise, très mauvaise. Ce système a été utilisé pour établir l'état des lieux voulu par la Directive Cadre sur l'Eau sur la base des données 2001 - 2003.

La carte ci-contre présente la qualité physico-chimique des cours d'eau. Pour chaque point de mesure est indiquée la valeur la plus déclassante des paramètres suivants : acidification, matières azotées, minéralisation, matières or-

La qualité physico-chimique globale des eaux de rivière en 2003



ganiques et oxydables, particules en suspension, matières phosphorées et température.

Les cours d'eau d'excellente qualité ont pratiquement disparu, ils se limitent à de petits ruisseaux non représentés sur la carte.

La qualité de la Seine demeure médiocre, mais il existe des améliorations certaines depuis quelques années, le bilan 2003 du Service de la navigation de la Seine confirme des progrès pour l'oxygénation et les métaux. Il n'a pas été constaté de mortalité piscicole importante depuis environ 10 ans, le poisson revient y compris sur Seine aval, de Rouen à Tancarville. La Seine, dans son cours normand, est tributaire à la fois des influences amont et des influences de la Basse Seine, fortement urbanisée et, surtout, industrialisée. Les rejets parisiens sont la cause principale de sa mauvaise qualité, comme l'a démontré le programme scientifique Seine Aval. Globalement la qualité des cours d'eau se dégrade d'amont en aval, des petits cours d'eau vers la Seine.

La qualité des cours d'eau (2/2)

A la reconquête d'une meilleure qualité pour les cours d'eau

Aujourd'hui, la qualité des milieux aquatiques est souvent dégradée par la multiplication de rejets insuffisamment traités (évacuation des eaux excédentaires et des rejets liés à l'assainissement collectif, qui se généralise), à cause des travaux à finalité hydraulique nécessités par l'urbanisation, par la mise en culture des fonds de vallée, par l'évolution des pratiques agricoles.

Les matériaux alluvionnaires sont activement exploités, les nappes alluviales sont sollicitées pour les besoins croissants des populations, de l'agriculture et de l'industrie.

La politique d'objectifs de qualité, lancée en 1970 parallèlement au suivi de la qualité des rivières, avait pour but principal la **réduction des pollutions urbaines**, les collectivités étant alors peu et mal assainies.

Les paramètres et critères utilisés pour définir ces objectifs et leur suivi étaient liés à la problématique des années 70 qui était de caractériser les pollutions urbaines, typiquement organiques et ammoniacales. Ils pouvaient difficilement mettre en évidence les pollutions diffuses ou industrielles par micropolluants.

Les objectifs de qualité ont été révisés en 2004, après la réalisation d'un état des lieux selon les critères de la Directive Cadre sur l'Eau publiée le 22 décembre 2000, établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau. Ainsi, l'état des lieux a été réalisé selon un protocole d'évaluation prenant en compte d'autres critères pour décrire la qualité des différents compartiments des milieux aquatiques et l'éventail des atteintes qu'ils peuvent subir. Les problématiques nouvelles — micropolluants, eutrophication, habitat, biocénose — sont intégrées. Les nouveaux objectifs de qualité écologique — et non plus de qualité de l'eau seulement — devront permettre de parvenir au bon état écologique des cours d'eau à l'horizon 2015.

Des objectifs de qualité arrêtés

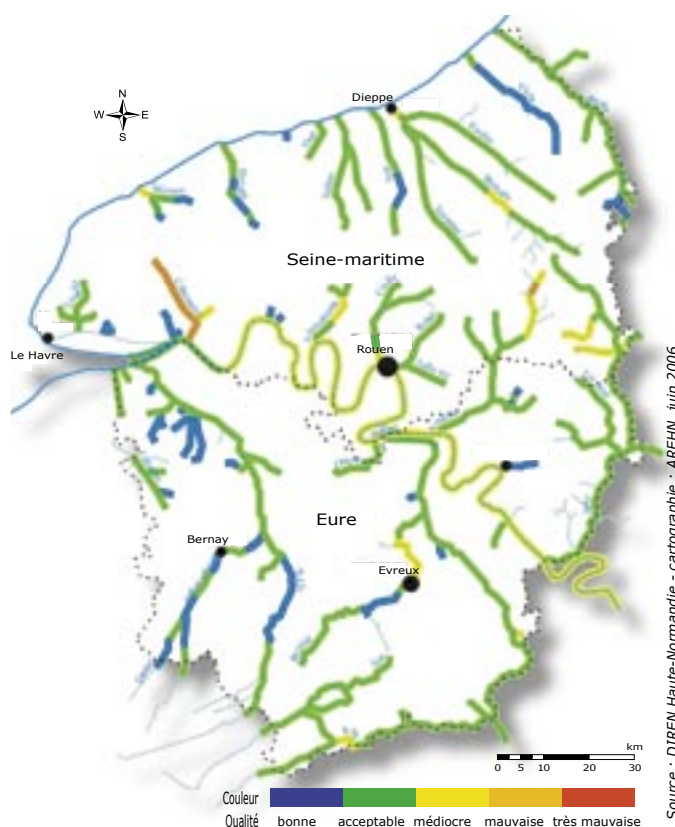
En comparant cette carte avec la carte de qualité physico-chimique des rivières, on constate qu'il existe encore des écarts sensibles sur certaines sections. Des améliorations ont toutefois été constatées du fait des efforts menés dans le domaine de l'assainissement, cela malgré quelques dysfonctionnements d'ouvrages souvent liés au temps de pluie. Ces améliorations peuvent être compromises, d'une part, par les pollutions diffuses notamment d'origine agricole dont la réduction significative suppose un ensemble de mesures préventives sur le long terme et, d'autre part, par les pollutions intermittentes que constituent les rejets urbains de temps de pluie.

Des efforts restent aussi à réaliser pour le respect de la

vocation salmonicole.

La qualité de la Seine reste très médiocre. Des efforts importants sont à entreprendre, concernant notamment le traitement des rejets en provenance de l'Ile-de-France.

Objectifs de qualité arrêtés en 2004



Classement des cours d'eau

- Eaux exemptes de pollution
- Eaux de qualité moindre, pouvant satisfaire tous les usages
- Eaux de qualité médiocre, suffisantes pour les usages peu exigeants
- Eaux polluées, inaptées à la vie biologique
- Eaux très polluées, inaptées à tous les usages, pouvant constituer une menace pour la santé publique et l'environnement.

Pour en savoir plus :

<http://www.haute-normandie.ecologie.gouv.fr>